

FINANCER VOS ÉTUDES À UNILASALLE

LES DISPOSITIFS DE BOURSES ET D'AIDES FINANCIÈRES



À UniLaSalle, nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à tous.

➤ BOURSES ET AIDES À LA SCOLARITÉ

1 BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX (CROUS) :

Attribuée selon les ressources familiales, cette bourse nécessite une demande auprès du CROUS avant le 31 mai.

2 FONDATION JEAN-BAPTISTE GAGNE

Elle propose des aides d'urgence, sous forme de bourses ou de prêt d'honneur, pour les étudiants en difficulté financière. Demande à effectuer dès la rentrée auprès du service compétent du campus (service des bourses ou service financier).

3 BOURSE D'ÉTUDES 20 À 100% DE PRISE EN CHARGE DE VOTRE SCOLARITÉ

La demande est à effectuer lors de l'inscription en ligne. La bourse vient en déduction des frais de scolarité (hors forfait campus).

Pour prétendre à un renouvellement de la bourse en année supérieure, l'étudiant doit présenter une moyenne annuelle qui le situe dans le premier tiers de sa promotion à UniLaSalle et être toujours boursier sur critères sociaux (CROUS).

L'élève bénéficiaire de ce dispositif s'engage à donner 20 heures de service au bénéfice de l'école en complément des 20 heures ESS (Engagement de Service et de Solidarité) obligatoires pour tous les étudiants.



J'ai bénéficié pendant deux ans de la bourse d'études proposée par UniLaSalle, que j'ai intégré après l'obtention de mon bac avec mention Très Bien. Sans cette aide, je n'aurais pas pu être étudiant à UniLaSalle : mes moyens financiers, même avec un crédit, ne me le permettaient pas.

Cette bourse m'a permis d'allier le financement de ma scolarité et un investissement serein dans mon apprentissage.

Steeven - étudiant en 3^e année



FORMATIONS INITIALES INGENIEURS & BACHELORS	CYCLE DE FORMATION INITIALE		
	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE	3 ^E ANNÉE
Bac mention TB ou équivalent international ou moyenne annuelle ≥ 16 Boursier échelons 6 & 7	100%	100%	50%
Bac Mention TB ou équivalent international ou moyenne annuelle ≥ 16 Boursier échelons Obis à 5	70%	70%	-
Bac Mention B ou équivalent international ou moyenne annuelle ≥ 14 Boursier échelons Obis à 7	40%	40%	-
Bac Mention AB ou équivalent international ou moyenne annuelle ≥ 12 Boursier échelons Obis à 7	20%	20%	-

ÉTUDIANTS VÉTÉRINAIRES	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE	3 ^E ANNÉE
Pour les 8 premiers étudiants mention TB classés selon leur échelon de bourse sur critères sociaux CROUS (ordre décroissant de 7 à 0 bis), puis de leur moyenne au bac	75%	75%	75%
Pour les autres étudiants boursiers CROUS mention TB	25%	25%	25%

4 BOURSE «DES TERRITOIRES AUX GRANDES ÉCOLES» X FESIC

Destinée aux lycéens méritants issus de zones rurales, elle offre 6 000 € répartis sur les deux premières années d'études.

➔ PRÊTS ÉTUDIANTS À TAUX ZÉRO

PARTENARIAT AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE

Crédit Agricole Brie-Picardie : en partenariat avec l'école et la Fondation Jean-Baptiste Gagne - UniLaSalle, prêt étudiant à un taux d'intérêt de 1%, sans caution. Intérêts intégralement pris en charge par la Fondation sur justificatif, pour les étudiants scolarisés sur les campus d'Amiens, Beauvais et Rennes.

Crédit Agricole Normandie Seine : en partenariat avec l'école et la Fondation Jean-Baptiste Gagne - UniLaSalle, prêt étudiant à un taux d'intérêt de 0%, sans caution, pour les étudiants scolarisés sur le campus de Rouen.

➔ AIDES À L'INTERNATIONAL

1 BOURSES ERASMUS+

Pour les stages ou séjours académiques dans l'Union européenne, des aides mensuelles sont disponibles.

2 BOURSES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Elles soutiennent les stages à l'étranger dans les domaines de l'agronomie, de l'environnement et de l'alimentation-santé.

➔ ALTERNANCE ET AIDES À VOTRE PORTÉE

FORMATIONS EN ALTERNANCE

Opter pour l'alternance permet non seulement d'acquérir une expérience professionnelle, mais aussi de bénéficier de la prise en charge des frais de scolarité par l'entreprise d'accueil, tout en percevant une rémunération.

AIDES AUX FRAIS DE SCOLARITÉ POUR FRATRIES

Dès septembre, nous appliquerons 10% de remise sur les frais de scolarité d'un des deux étudiants dès deux enfants scolarisés à UniLaSalle.

Cette remise s'appliquera sur la scolarité la moins chère (hors alternance).

Elle vient en complément des bourses et prêts d'honneur (cumulable).

AIDES AU LOGEMENT

Les étudiants peuvent prétendre à des aides au logement, telles que l'APL ou l'ALS, pour alléger le coût de leur hébergement.

AIDE À LA MOBILITÉ PARCOURSUP

Une aide de 500 € pour les lycéens boursiers qui changent d'académie en entrant dans l'enseignement supérieur.



4 273€

Montant moyen des bourses d'études de la Fondation Jean-Baptiste Gagne - UniLaSalle en 2024-2025



606 645€

Montant des aides octroyées par la Fondation Jean-Baptiste Gagne - UniLaSalle en 2024-2025



+ 600

étudiants boursiers accueillis sur nos campus

**BESOIN D'INFOS ?
TOUT EST LÀ :
FLASHEZ LE QR CODE**



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER

Pour plus d'informations sur ces dispositifs et pour vous aider à constituer vos dossiers, n'hésitez pas à contacter notre équipe Admission-Orientation ou à consulter notre site web. Ensemble, construisons votre avenir en toute sérénité.

